

COMMUNE DE GRANGES
CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 01 juillet 2020

Présents : Stéphane BAILLY - Magali BROQUIE - David GALLAND - Didier GERVAIS - Isabelle NECTOUX - Norbert LETOURNEAU - Antonio PASCUAL - Alexis PEREZ - Marie-Jeanne PHILIPPE
Emilie RAULT - Corinne SIRUGUE - Ludovic STACCHETTI

Procurations :

Bruno BOURJON donne pouvoir à Ludovic STACCHETTI

Agnès DRILLIEN donne pouvoir à Stéphane BAILLY

Céline NICOLAS donne pouvoir à Magali BROQUIE

Ordre du jour :

- Demande de subvention : sécurisation de la rue de Bourgogne
- Demande de subvention : désimperméabilisation de la cour d'école
- Remboursement d'une concession de terrain
- Recrutement pour accroissement temporaire d'activité
- Versement d'une prime exceptionnelle aux agents (lutte contre épidémie de Covid-19)
- Questions diverses

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne PHILIPPE

DEMANDE DE SUBVENTION : SECURISATION DE LA RUE DE BOURGOGNE

La rue de Bourgogne est une partie de la départementale 977 reliant Saint Rémy à Buxy. Malgré la présence des détecteurs de vitesse qui signalent les excès et afin de sécuriser les traversées (piétons mais aussi sorties de véhicules), des travaux de sécurisations devront être menés.

A l'unanimité le conseil donne à Monsieur le Maire le mandat pour déposer des demandes de subventions auprès du département et de la sous-préfecture de Chalon sur Saône (rétrocessions des amendes).

DEMANDE DE SUBVENTION : DESIMPERMEABILISATION DE LA COUR D'ECOLE

Afin d'aménager plus efficacement la cour d'école pour les enfants et d'en optimiser l'espace, une « désimperméabilisation » de la cour/parking située à côté de la salle d'activité doit être engagée. Il ne restera l'enrobé que sur la zone de passage des voitures vers les places de stationnement limitées. L'agence de l'eau encourage ces opérations et subventionne ces projets qui permettent un meilleur écoulement des eaux de pluie voire leur récupération.

Ce principe d'aménagement est adopté à l'unanimité et en conséquence une demande de subvention sera déposée en ce sens.

REMBOURSEMENT D'UNE CONCESSION DE TERRAIN

Monsieur le 4^{ème} adjoint explique que l'installation du Jardin du Souvenir a eu pour conséquence de limiter l'accès à une concession voisine. Après en avoir informé la personne concernée cette dernière a demandé de procéder simplement au remboursement de la concession.

Le conseil a accepté cette suggestion à l'unanimité.

RECRUTEMENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Mme Marie-Anne BOURJON ayant fait valoir ses droits à la retraite, Monsieur le Maire propose de procéder à un recrutement en donnant la priorité aux habitants de Granges qui seraient intéressés.

Mme Bourjon assure : l'entretien des locaux (Mairie-Ecole) et une garde pendant le temps méridien (cantine)

La réglementation permet de passer sous le régime de l'Accroissement temporaire d'activité.

Le conseil vote ce principe à l'unanimité

Une annonce sera passée sur PP en complément de ce compte-rendu.

VERSEMENT D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE AUX AGENTS (LUTTE CONTRE EPIDEMIE DE COVID-19)

Les agents employés par la mairie ont été présents et ont assumé de nombreuses tâches pendant le confinement. Le Conseil Municipal remercie les agents de la Commune pour leur implication dans la continuité du service aux habitants dans les conditions particulières de l'état d'urgence sanitaire.

100% des agents ont assuré leurs missions pendant leurs heures de service et au-delà pour ce qui concerne la petite enfance.

Pour le secteur Enfance :

Du début à la fin du confinement et ce y compris pendant les congés scolaires de printemps :

- Contrainte sanitaire (EPI)
- Contrainte animation
- Contrainte désinfection

Accueil des enfants de soignants dès le début puis réouverture progressive de l'école en fonction de l'avancement de la situation sanitaire

Le niveau de service de ces agents doit être salué.

Dans le secteur des Services de la Mairie :

Présence du début à la fin du confinement

Ils ont ainsi permis la continuité des services.

Le principe d'une prime pour chacun d'entre eux a été adopté à l'unanimité – Le montant est ajusté en fonction des contraintes engendrées par les consignes sanitaires sur leurs postes respectifs

QUESTIONS DIVERSES

Rénovation thermique : un accord de principe a été voté pour engager un avocat à des fins de poursuite pour manquement à ses obligations de l'entreprise chargée de ces travaux (cf délivrance du certificat de conformité)

Planning rue de Bourgogne : le chantier de la rue de Bourgogne avance suivant le planning prévu. Il est ajusté en fonction des délais induits par la période Covid. La rue du Moulin sera traitée dans la continuité du chantier.

Canons effaroucheurs : pour donner suite à des plaintes d'habitants, un courrier sera adressé aux exploitants pour leur rappeler les conditions d'exploitation des canons effaroucheurs.

Remorques des camions : une commission se réunira prochainement pour examiner la nécessité de créer une aire dédiée sur la commune.

Délibération : a été adoptée l'autorisation de procéder au remboursement des frais engendrés par une erreur de la Commune sur un permis de construire (l'habitant a dû procéder à des changements de son permis de construire ; une facture doit être dûment établie).

Décorations de Noël : la période de promotion est en cours. La société Décolum propose un devis pour l'achat et un devis pour la location de matériel sur une période de 3 ans. Compte tenu des conditions financières et des avantages induits, la location est choisie à l'unanimité.

Le stockage sera assuré par la commune. Une vérification des assurances s'impose (incendie - vent + chute sur habitant + dégradation)

Escalier : l'accès à la mezzanine du local technique se fait aujourd'hui par une échelle avec un système de fixation manuel. Ce système présente un risque de chute pour l'agent communal et les élus. Monsieur le 1^{er} adjoint et Monsieur le 3^{ème} adjoint proposent d'installer un escalier d'accès en lieu et place de l'échelle. En plus de la sécurisation de l'accès cela permettra d'optimiser l'utilisation de cet espace. Un nouveau devis sera demandé en supprimant l'option palan.

RAPPEL DES CONSEILS PRECEDENTS

Lors de Conseils Municipaux qui se sont réunis pendant la période de crise sanitaire et juste après.

Le précédent conseil a pris les principales décisions suivantes, avec information des conseillers élus en Mars 2020 ainsi que la loi en vigueur le demandait :

- Vote du budget : pour pouvoir engager les travaux dès le déblocage de la situation sanitaire ou en cas de prolongation
- Recrutement d'un Directeur de Projets : avec deux missions principales, sécurisation des marchés passés par la commune d'un point de vue technique et juridique, amélioration de notre taux de financement au vu de la complexification des dossiers de demande de subvention et de leur calendrier parfois resserré. Ce choix est également déterminé par le montant des investissements annuels de la commune.

Le nouveau Conseil Municipal a pu être installé et a procédé à l'élection du Maire, des adjoints ainsi qu'un conseiller délégué.

Maire : Antonio PASCUAL

1^{er} Adjoint : David GALAND (Voirie/Urbanisme/Assainissement) - 2^{ème} Adjoint : Agnès Drillien (Social / Fleurissement) - 3^{ème} Adjoint : Stéphane BAILLY (Bâtiments et Services) - 4^{ème} Adjoint Norbert LETOURNEAU (Ecoles/Cimetière) – Conseillé Délégué : Bruno BOURJON (Bois/Chemins)